Département de littérature, théâtre et cinéma
Faculté des lettres et des sciences humaines

Professeur : Liviu Dospinescu
Session : Automne 2026

THT-2121 : FONDEMENTS DU THÉÂTRE I – ARTS VIVANTS ET SOCIÉTÉ

Bureau : CSL-3452 **Tél :** 418-656-2131, poste 405624 **Courriel :** Liviu.Dospinescu@lit.ulaval.ca
Heures de bureau : sur rendez-vous

1. OBJECTIFS DU COURS

Ce cours offre une introduction aux rapports entre les arts vivants et la société, notamment ceux qui s'inscrivent dans une démarche de conscientisation, de sensibilisation, de prise de position par rapport aux causes sociales et politiques. Le terme « politique » indique ici non seulement le contenu de l'action théâtrale, mais également son caractère performatif, c'est-à-dire ses *effets* sur les consciences individuelles ou de groupe. Le cours vise à fournir les outils nécessaires à la compréhension et au développement (en mode création) de la fonction sociale du théâtre et des arts vivants à travers l'étude de différentes théories, dramaturgies, pratiques et méthodes de création du XX^{e} siècle. À la fin de ce cours, les étudiants seront en mesure de reconnaître les formes sociales et politiques, d'en décrire les fonctions, significations et effets ainsi que de les appliquer à une création.

2. CONTENU DU COURS

L'étudiant(e) sera appelé(e) à approfondir ses connaissances théoriques sur le rapport du théâtre et des arts vivants à la société, à développer son esprit critique et son potentiel créateur en suivant les axes de formation suivants :

- étude de formes sociales/ politiques en arts vivants, de notions théoriques et de méthodes de création.
- analyse thématique (rapports sociaux et politiques) du texte et de la représentation.
- exploration des formes et fonctions sociales/ politiques dans un projet expérimental.

3. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET FORMULE PÉDAGOGIQUE

Cours magistraux accompagnés de présentations de documents visuels et audiovisuels ; lectures, discussions, analyses de texte et de la représentation ; travail théâtral expérimental qui exige l'assiduité pour mettre en valeur la contribution individuelle à un projet mené en équipe.

4. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Nota bene : Tous les travaux sont obligatoires.

- **Qualité de la participation aux activités du cours** (10% de la note finale)
  - vérifiant l'assiduité, l'implication et la contribution aux échanges.
- **Deux résumés commentés** (20% de la note finale)
  - vérifiant les capacités d'analyse à partir de la lecture : i) d'un texte théorique (dans le recueil) et ii) d'une courte pièce de théâtre.
- **Examen à la maison** (20% de la note finale)
  - vérifiant les connaissances théoriques et leur application à l'analyse et à l'interprétation du texte et de la représentation dans leurs rapports aux enjeux sociaux et à la société.
- **Projet expérimental** (35% de la note finale)
  - vérifiant la capacité de mettre en application les notions théoriques dans un travail de création expérimentale, en équipe, d'y intégrer des enjeux sociaux et politiques et de documenter le processus à travers la réalisation d'un film documentaire.
- ***Point de vue critique sur le projet expérimental*** (15% de la note finale)
  - vérifiant la capacité de l'étudiant à porter un regard réflexif sur son expérience de création, à situer ses choix dans son rôle et dans le travail de l'équipe, et à évaluer les résultats au regard des intentions initiales.

5. DOCUMENTATION

Une bibliographie sélective sera distribuée en classe ou sur le site du cours. D'autres documents pédagogiques (« Calendrier prévisionnel des cours » ; « Conseils, consignes et critères d'évaluation ») seront également mis à la disposition des étudiants en classe ou sur le site du cours.
Documents obligatoires :

- ***Recueil de textes***, disponible en format PDF sur le site du cours.
- ***Abrégé de la présentation des travaux académiques*** d'Éric Van der Schueren, disponible en ligne à : http://www.methodologie.lit.ulaval.ca/abrege.pdf
- Autres documents (textes, documents audiovisuels) seront mis à la disposition des étudiants pour consultation à la réserve des professeurs ou sur le site du cours.

6. POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

Règle des absences motivées pour une raison sérieuse : une absence est considérée motivée sous présentation d'une preuve écrite valable et vérifiable à l'enseignant.

Politique concernant la correction de la langue : www.lit.ulaval.ca/departement/politiques-et-reglements/

Plagiat – *voir Règlement des études de l'Université Laval :* www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493

> ***Nota bene : Utilisation interdite de l'intelligence artificielle (IA) générative.*** *Les personnes étudiantes ne sont pas autorisées à utiliser l'IA générative dans ce cours. Conformément au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et étudiantes de l'Université Laval, le fait d'obtenir une aide non autorisée pour réaliser une évaluation est considéré comme une infraction relative aux études. Dans le cadre de ce cours, l'utilisation de l'IA générative est considérée comme une aide non autorisée. Cette infraction pourrait mener à l'application des sanctions prévues au Règlement disciplinaire.*

Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : www.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html

Politique d'intégration des étudiants de l'Université Laval ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental : Les étudiants qui ont une lettre *d'Attestation d'accommodations scolaires* obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible. Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires* à l'adresse : www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936

Échelle de conversion de notes (1er cycle)

Excellent :	A+ = 94-100	A = 89-93	A– = 85-88	**Passable :**	D+ = 61-64	D = 55-60
Très bon :	B+ = 82-84	B = 78-81	B– = 75-77	**Insuffisant :**	E = 0-54	
Bon :	C+ = 72-74	C = 68-71	C– = 65-67			